

Ordre de reprise photovoltaïque (PV)

L'entreprise signataire mandate SENS pour venir reprendre le nombre de modules photovoltaïques indiqué. SENS examine un retrait gratuit à chaque ordre de reprise et en informe le remettant en temps voulu. La gestion de l'ordre prend environ deux semaines.

	Remettant	Lieu de reprise
Entreprise		
Adresse		
NPA/lieu		
Interlocuteur		
Téléphone		
E-mail		

	Quantité	Date de reprise
Modules PV palettisés		

Attention: le remettant doit s'assurer que les modules soient emballés correctement pour le transport.

Type de modules photovoltaïques:

- Modules en silicium cristallin
 Modules contenant des polluants
 Modules à couche mince
 Type de module inconnu

Fabricant: _____

Attention: les modules PV de l'entreprise First Solar doivent être restitués via First Solar.

Nombre et poids des modules PV:

Nombre de modules PV	Poids par module PV (kg)	Poids total net (kg)

Les onduleurs et autres composants électroniques doivent être rapportés à des points de collecte SENS officiels dans la région.

Motif de l'élimination

- Fin de l'utilisation
 Défaut de matériel
 Dégât de transport ou de montage,
 Autre _____

État des modules PV:

- Intact
 Autre (cassé, délaminé, etc.)
 En pièces détachées ou pièces manquantes

Date/signature: _____

Veuillez retourner le document signé par e-mail à info@eRecycling.ch
 Pour obtenir des informations complémentaires, appelez le 043 255 20 00.